

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Séance du 30 mai 2021**

Le 30 mai 2021 à 9h30 à la mairie de Borne.

Date de convocation : 24 mai 2021. Conseillers en exercice : 7. Présents ou représentés : 5.

Conseillers présents : Champel Thierry, Gleyze André, , Michel Yves., Tailland Thierry. Gleyze Jeannine

Absents excusés : Perrin Jean-Michel, Laborde Josette. Secrétaire de séance : Michel Yves

Pour : 5 Contre : 0

Abstention : 0

**Objet : Création de poste secrétariat.**

Vu la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 3-3.

Vu le budget.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de St Etienne de lugdarès ne souhaite plus mettre une secrétaire à disposition de notre commune pour diverses raisons.

En conséquence, il convient de créer un poste de secrétaire.

Le Maire propose à l'Assemblée :

La création d'un emploi de secrétaire à temps non-complet pour une durée hebdomadaire de 12 heures à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe (catégorie C)

Le lieu principal de travail se trouve à la mairie de Borne 10 route de Borne 07590 Borne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité des membres présents :**

- **D'adopter la proposition du Maire détaillée ci-dessus ;**
- **De demander au Maire d'accomplir les formalités et de signer au nom de la commune les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

Ainsi fait et délibéré à Borne le 30 mai 2021.

Pour extrait conforme, le Maire, Thierry Champel